

# 20ème parlement des enfants

## Proposition de loi

visant à protéger les jeunes enfants des dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux .

*Présentée*

*par Endrit AHMEDI, Kamélia AIMARD, Sybil AUBERT, Bénilson AUGUSTO-PETA, Margot BERTRAND, Frédéric BOUHALLIER, Anatole DELAUNAY, Marie-Sarah DESCHIEVER, Rosie DESCLOS, Yacine DJEBLI, Nolan FONTAINE, Siméon GALLET, Paul LEBAS Marceau GARY, James GONTIER, Shelly GRUCHEY, Valentine HANZO, Martin GUESDON, Célya LAMACHE, Camille LEVY, Chloé LE BOURLAY, Douoina LECORDIER-ROBERT, Enzo LELOUP, Emma LEROY, Thaïs MONTEMBault, Anaïs MOUSSANT, Jemima NDUNDI, Lola ZEGOWITZ.*

Classe de CM2 de l'école Les Millepertuis  
Caen (Académie de Caen)

## Exposé des motifs

Mesdames, Messieurs,

Dans notre classe, plusieurs élèves ont été victimes de harcèlement par une seule et même personne. Suite à cela nous avons réagi et décidé d'en parler lors de conseils de classe, où chacun était libre de prendre la parole et de donner son avis.

Nous avons ensuite visionné un documentaire de la collection **Infrarouge** qui s'intitule : « **Souffre-douleurs, ils se manifestent.** » Nous avons été choqués par les causes, évoquées dans le reportage, qui amènent les jeunes à se suicider (la couleur de cheveux, de peau, le poids, l'homosexualité, les bons résultats scolaires etc...) et par les professeurs qui ne réagissent pas.

Nous avons constaté que ces jeunes étaient inscrits sur des réseaux sociaux ce qui permettait aux harceleurs de continuer «leur violence verbale» en dehors des établissements, parfois dans l'ignorance des parents.

L'idée nous est venue de créer un questionnaire (*annexe 1*) destiné aux CM1 et CM2, dont nous avons ensuite analysé les réponses (*annexe 2*). Notre enquête montre que l'âge minimal pour s'inscrire sur un réseau social n'est pas respecté ; il nous a alors semblé important d'imaginer une loi qui obligerait les réseaux sociaux à mieux contrôler leur utilisation et leurs utilisateurs.

## **Proposition de loi**

### ***Article 1***

En raison du nombre d'enfants ayant moins de treize ans qui s'inscrivent sur les réseaux sociaux, chaque réseau social s'engage à mettre en place un service destiné aux 8-13 ans (qui pourrait s'appeler Facebook kids par exemple) sur lequel on ne peut poster ni photos, ni vidéos.

### ***Article 2***

Au moment de l'inscription, les enfants donnent l'adresse e-mail de leurs parents (en plus de la leur), adresse sans laquelle toute inscription est impossible. Les parents reçoivent par la suite une demande d'inscription qu'ils valident ou non.

### ***Article 3***

Si des paroles choquantes ou insultantes sont envoyées, une copie est envoyée aux adresses mail des parents concernés (l'expéditeur et le destinataire). L'expéditeur voit son compte fermé au bout de trois signalements.

## Annexe 1

### Questionnaire sur le harcèlement scolaire

1) As-tu déjà été harcelé(e) ?

- oui                       non

2) Si oui, en as-tu parlé à quelqu'un ?

- oui                       non

3) A qui ?

- à tes parents  
 à tes frères et à tes sœurs  
 à tes ami(e)s  
 à ton professeur

4) Si oui, les personnes faisaient-elles partie de ta classe ?

- oui                       non

5) Si non, as-tu peur que cela t'arrive ?

- oui                       non

6) As-tu déjà abordé ce sujet avec un proche ?

- oui                       non

7) As-tu déjà harcelé quelqu'un ?

- oui                       non

8) Si tu étais (es) harceleur, aurais-tu (as-tu) honte de toi ?

- oui                       non

9) As-tu déjà vu quelqu'un se faire harceler ?

- oui                       non

10) Si tu voyais quelqu'un se faire harceler, que ferais-tu ?

- tu ferais comme si de rien n'était  
 tu irais l'aider  
 tu te mêlerais à la foule et tu harcèlerais à ton tour

11) Que penses-tu du harcèlement ?

- que c'est normal  
 que c'est inadmissible

12) Es-tu inscrit(e) sur un réseau social ?

- oui                       non

13) Si oui, lequel ?

- Ask                       facebook                       twitter                       snapchat                       messenger  
 skype                       instagram                       viber

14) Pour quelles raisons t'es-tu inscrit(e) ?

- Pour jouer                       pour discuter avec des amis                       pour publier des photos  
 pour être à la mode                       pour raconter ta vie                       pour ne pas être délaissé  
 pour dire des méchancetés

15) Depuis combien de temps es-tu inscrit(e) ?

- depuis le CE2                       depuis le CM1                       depuis le CM2

16) Avec l'aide de qui t'es-tu inscrit(e) ?

- avec un grand frère ou une grande sœur  
 avec tes parents  
 seul(e)

17) Tes parents sont-ils au courant que tu es sur un réseau social ?

- oui                       non

18) Surveillent-ils ce que tu y écris ou ce que tu y reçois ?

- oui                       non

19) Connais-tu tous les gens avec lesquels tu es ami(e) ?

- oui                       non

20) A quelle fréquence y vas-tu ?

- plusieurs fois par jour                       une fois par jour                       une fois de temps en temps

21) As-tu déjà reçu des menaces ou des insultes sur ce réseau social ?

- oui                       non

22) Y as-tu déjà proféré des menaces ou des insultes contre quelqu'un ?

- oui                       non

23) En quelle classe es-tu ?

- en CM1                       en CM2

## **Annexe 2**

Sur 49 enfants interrogés dans notre école :

- 36% disent avoir été harcelés.
- 8% ont harcelé.
- 51% (dont 33% en CM2) sont inscrits sur des réseaux sociaux.
- 43% depuis le CE2.
- 4% précisent que leurs parents ne sont pas au courant qu'ils y sont inscrits.
- 12% des parents ne surveillent pas ce qu'ils y écrivent.
- 14% ne connaissent pas tous les gens avec lesquels ils sont amis.
- 16% y vont plusieurs fois par jour.
- 8% y ont reçu des menaces ou des insultes.